L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 13 JUILLET 1876. [illegible]ème Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 13 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co: au No 21 de la rue des Magasins—habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, valises et malles.

Par G. Valeton, sur la Levée, en face de la rue Julie—avoine.

Le prochain gouverneur de la Louisiane.

Revue des candidats.

Dans un précédent article nous avons dit ce que devrait être le prochain gouverneur de la Louisiane pour donner satisfaction aux vœux de toute la population honnête et inspirer confiance dans le nouveau régime. Nous allons faire une courte revue de tous ceux dont les noms ont été mentionnés comme devant être présentés à la Convention de Baton Rouge pour la candidature aux fonctions de gouverneur. Nos remarques seront nécessairement brèves et ne contiendront qu'une partie des arguments qu'on peut faire valoir en faveur de chaque candidat et des objections qu'on peut leur opposer.

Nous commencerons par les candidats de la ville qui sont au nombre de cinq: MM. John McEnery, L. A. Wiltz, Albert Voorhies, D. B. Penn et le général F. N. Ogden. Il pourra surgir d'autres noms mais ceux-là sont les seuls qui nous soient connus comme candidats présents ou éventuels.

LE GOUVERNEUR MCENERY.

Le gouverneur McEnery a été tellement mis en évidence par sa lutte contre l'usurpation Kellogg depuis son élection en 1872, que nous n'avons pas besoin de rappeler ses antécédents. Ses amis posent sa candidature comme un acte de justice et de réparation, comme une protestation finale contre l'usurpation kellogiste soutenue par Grant. Ce sont là des raisons de sentiment plutôt que des raisons politiques. Il devra certainement être tenu compte à John McEnery des sacrifices qu'il a faits depuis quatre ans pour soutenir une cause qui était celle de tout le peuple de la Louisiane, mais la place de gouverneur n'est pas une place qui doive être donnée à titre de récompense. La question à examiner est donc de savoir si la nomination du McEnery serait la meilleure au point de vue politique, d'abord, c'est-à-dire du succès à obtenir, et au point de vue de l'avenir, c'est-à-dire des réformes à réaliser.

John McEnery a de nombreux partisans principalement dans plusieurs paroisses du Nord et dans quelques wards de la ville. Mais, d'un autre côté, son nom soulève certaines objections. Il rappelle trop le passé quand c'est surtout l'avenir qui doit nous occuper.

La fusion de 1872 qui a eu de si tristes conséquences était le résultat de cette malencontreuse alliance avec l'infâmie qui a reculé de quatre ans l'affranchissement de la Louisiane et il serait peut-être impolitique de remettre en avant les noms des candidats de cette époque. Les services de John McEnery, au patriotisme duquel tout le monde rend hommage, peuvent être utilisés d'une autre manière si la convention ne croit pas devoir le prendre pour son candidat.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR PENN.

L'objection que nous venons d'indiquer contre les candidats de la fusion de 1872 s'applique avec encore plus de force à M. D. B. Penn.

En 1872, les conservateurs étaient divisés en deux conventions, la convention démocrate et la convention réformiste. Une entente entre ces deux conventions était facile. M. Penn au lieu de se faire présenter dans l'une ou l'autre convention, consentit à ce que Warmoth le fit nommer candidat aux fonctions de gouverneur par l'assemblée hybride, décorée du nom de convention libérale. Il fallait à Warmoth pour donner à sa convention un peu de respectabilité un nom honorable, et M. Penn a permis l'usage du sien. Il est entré ainsi dans la vie politique par un acte que beaucoup de gens considèrent comme une grave erreur de jugement. Par suite de la fusion entre les trois conventions, M. Penn a pris la seconde place sur la liste et a été élu lieutenant-gouverneur en 1872. Son rôle dans les évènements qui ont suivi a été honorable et patriotique. Bien qu'il n'ait pas été un des auteurs du mouvement du 14 septembre 1874, il n'a pas hésité à remplir le devoir que lui imposaient les circonstances.

En 1875, M. Penn a commis, selon nous, une autre erreur de jugement, en soutenant le marché de dupes, appelé le compromis Wheeler, qui n'a eu d'autre résultat que d'éviter à Grant une mise en accusation que motivaient suffisamment ses interventions réitérées en faveur de l'usurpation de Kellogg et de maintenir cette usurpation jusqu'en 1877.

M. Penn est un négociant fort estimable, un citoyen animé des meilleures intentions, mais nous doutons qu'il ait toutes les qualités et l'expérience requises pour faire face aux exigences de la situation politique. On le présente comme un candidat réformiste, mais il aura le tort de passer auprès des masses, pour le représentant d'une oligarchie financière qui a des intérêts distincts de ceux de la population. Il est soutenu par des hommes très sincères, mais dans la liste de ceux qui l'appuient il y a quelques noms qui lui feront plus de tort que de bien.

HON. L. A. WILTZ.

L'honorable L. A. Wiltz est, assure-t-on, un des plus forts candidats en lice, par le nombre de ses partisans en ville et à la campagne, mais il est aussi un de ceux qui ont été le plus vivement attaqués. Il a été tour-à-tour membre du conseil municipal, représentant à la Législature, maire de 1872 à 1874 et représentant depuis janvier 1875. Sa carrière politique a donc été très remplie depuis quelques années et elle est bien connue. Son attitude admirable et énergique dans la journée du 5 janvier 1875, l'a mis en évidence et a fait de lui le leader du parti dans la Chambre à partir de cette époque. Mais le parti s'est scindé sur la question du compromis et l'on reproche à M. Wiltz de n'avoir pas su empêcher cette scission.

Nous laisserons de côté les objections faites à la conduite politique de M. Wiltz comme maire, dans ses relations avec le gouvernement d'État et son rôle politique dans l'Assemblée de 1875, car la plupart de ces objections seront facilement réfutées, et il faut, pour être juste et impartial, tenir compte de la difficulté des circonstances au milieu desquelles il s'est trouvé placé.

Mais la candidature de M. Wiltz rencontre des objections plus graves de la part de ceux qui ne veulent pas se contenter du triomphe de la démocratie, mais qui tiennent à avoir pour gouverneur un partisan zélé des réformes. Les contribuables de la Nouvelle-Orléans auront de la peine à pardonner à Mr. Wiltz le passage des deux lois adoptées à la dernière session, l'une sur le plan de Bons à prime; l'autre autorisant la levée d'une taxe de 1¼ de un pour cent en faveur d'un chemin de fer éloigné.

Si les amis de Mr. Wiltz veulent effacer l'impression défavorable que ces deux actes de sa vie politique ont laissée, ils doivent s'attacher à faire connaître ses vues sur les réformes à accomplir et son programme d'action pour le cas où il serait élu gouverneur.

HON. ALBERT VOORHIES.

Si la fidélité au parti, un zèle infatigable dans les assemblées et les comités sont des titres à la nomination, l'honorable Albert Voorhies en a, certainement, de sérieux. Juge de la Cour Suprême avant la guerre de sécession, élu lieutenant-gouverneur après la guerre, en 1866, Mr. Voorhies a fait preuve de grandes capacités dans ses diverses fonctions. Il a été élu sénateur d'État en 1872, mais a eu le sort de la plupart des candidats de la fusion; il est encore sénateur de droit mais non de fait.

La candidature de Mr. Voorhies a été soutenue par plusieurs journaux de paroisse et elle compte des partisans dans plusieurs wards à la Nouvelle-Orléans.

LE GÉNÉRAL F. N. OGDEN.

L'idée de la candidature de cet estimable citoyen est venue spontanément à l'esprit de ses amis, après les mémorables évènements du 14 septembre 1874. Si le peuple veut pour gouverneur, se sont-ils dit, un homme qui ne soit pas un politicien, mais qui soit un homme de tête, de cœur et d'action, en voici un qui a fait ses preuves d'énergie et de dévouement et nous pouvons le recommander. La seule objection qu'on pourra faire à sa candidature est précisément qu'il est peut-être trop étranger aux choses de la politique et du gouvernement. Si intelligent que soit un homme, il peut être embarrassé, en se trouvant du jour au lendemain investi de fonctions qui exigent des connaissances multiples et un jugement prompt et sûr pour résoudre quantité de questions épineuses.

L'objection n'est pas, il est vrai, insurmontable, car le général Ogden saurait certainement bien choisir ses conseillers.

Nous continuerons demain cette revue des candidatures, et nous consacrerons quelques lignes à chacun des candidats mentionnés dans les paroisses et dont voici la liste à peu près complète:

Juge Egan et Hon. J. C. Moncure de Caddo, W. D. Spencer du cinquième district congressionnel, T. C. Manning, de Rapides, Louis Texada, de Rapides, Alex. DeClouet, de St-Martin, C. Goode, de Terrebonne, F. T. Nichols, d'Assomption, colonel Alfred Roman, de St Jacques.

MARIAGE—Avant-hier, le révérend Jas. K. Gutheim a uni par les liens sacrés du mariage, M. Isidore Danziger à mademoiselle Amélie Dreyfous. Les nouveaux mariés sont immédiatement partis pour le Nord. Nous leur souhaitons un heureux voyage et nous complimentons les deux honorables familles que rapproche cette union.

VINS—COGNAC ET DIVERS.—Nos lecteurs verront plus loin une annonce de Mr. U. Marinoni, rue Vieille Levée 69, qui vient de recevoir par le navire Ste. Geneviève de Bordeaux, une grande consignation de vins rouges de diverses marques fort estimées, A. Marron, Coutreau fils, Baron etc.... du cognac Castillon de 1815, du cognac Lagarde et Co., du vinaigre de vin blanc, des fruits à l'eau de vie, de la moutarde et diverses conserves. Tous ces articles sont de premier choix et nous les recommandons aux consommateurs d'une manière toute particulière.

BARTHOLOMEW, TALLON & CO.—En se référant aux annonces, on verra que par suite de la mort de Richard England et la retraite de George W. England, la raison sociale de England, Tallon & Co est dissoute, et que les affaires seront dirigées par les associés restants sous la raison de Bartholomew, Tallon & Co. L'ancienne raison sociale était une des plus fortes et des plus populaires du marché français, et nous ne doutons pas que la nouvelle raison ne se tienne à la même hauteur et ne voie s'accroître rapidement sa prospérité.

Le troisième Tirage D'or, 29 juillet

Le troisième Tirage D'or, 29 juillet

Le troisième Tirage D'or, 29 juillet

$502,500 en or distribuées en 3,580 lots.

—Nous lisons dans le *Messager Franco-américain*:

Un de nos compatriotes, M. Collonge, matchiniste, 631 Fulton street, à Brooklyn, vient d'inventer un appareil destiné à rendre des services aux débitants et aux buveurs de "lager-bier."

Les moyens pratiques employés actuellement pour conserver la bière des tonneaux mis en perce, sont tous basés sur le même système: remplacer le liquide extrait par une même quantité d'air, sans laisser échapper le gaz. Par ces procédés, quel air introduisait-on dans le baril? Un air méphitique d'une température plus élevée que celle du liquide, un air imprégné de toutes les odeurs qui se rencontrent dans les établissements de ce genre, odeur de tabac, de cuisine, etc.

Le *Centennial hydro*[illegible] inventé par M. Collonge a pour objet, au contraire, de ne laisser entrer dans le baril que l'air nécessaire pour remplacer le liquide, au fur et à mesure de l'extraction, sans mécanisme aucun et sans laisser échapper de gaz, par le simple jeu d'équilibre et de pression à laquelle obéissent les fluides; de ne laisser entrer qu'un air complètement désinfecté, attendu que cet air est obligé de passer dans un appareil où il se purifie d'abord, et le sature ensuite des gaz nécessaires pour paralyser toute fermentation. Enfin, par une combinaison simple, l'air a toujours la même température (celle de la glace fondante) et le liquide reste frais.

Au point de vue de l'hygiène, quels que soient les soins, la rapidité avec laquelle un tonneau est débité il a toujours une légère altération, motivée par l'introduction dans le baril d'un air chaud plus ou moins dénaturé, ce qui fait d'une boisson agréable et digestive en raison des gaz qu'elle contient, une boisson lourde, indigeste et très dangereuse en été lorsqu'elle a subi la moindre fermentation.

Voilà le grave inconvénient que l'appareil de M. Collonge a pour but d'éviter.

—On lit dans le *Sun* d'hier:

Hier soir un capitaine de police a remarqué un homme bien vêtu, assis sur le perron de la maison No 123 Amity street, et paraissant respirer avec difficulté. Mené à la station de police de Mercer street, il y a rendu le dernier soupir presque immédiatement. Le défunt a été reconnu pour l'ancien chef des cuisines de Napoléon III, Constant Faurox de Chavigoy. Il y a deux mois environ que sa femme et lui étaient partis de France pour Montréal. Ils n'étaient en cette ville que depuis jeudi dernier et demeuraient au No 186 Bleecker street. Le mari avait obtenu l'emploi d'aide chef cuisinier de l'Union Club.

—On écrit de Calais:

"Nous avons encore présente à la mémoire la traversée du détroit exécutée par M. Boyton, au moyen d'un vêtement insubmersible; celle du capitaine Webb, qui fit le même trajet à la nage, entreprise bien plus hardie que la précédente; enfin le parcours de Folkestone à Boulogne, effectué dernièrement par six jeunes Anglais montant un canot de course à six avirons.

"Eh bien! il est dit que ce n'est pas encore le dernier mot de ces traversées audacieuses. Le succès du canot à six a surexcité l'ardeur de trois jeunes canotiers français qui ne veulent rien devoir à leurs camarades d'outre-Manche, et se proposent de faire mieux. Ces trois jeunes gens ont décidé qu'ils iraient de Douvres à Calais, l'un en périssoire, les deux autres dans un canot à deux avirons. Les préparatifs de départ se font, et dans peu de jours chacun sera à même de connaître les noms de ces hardis jeunes gens."

—Un singulier accident a eu lieu jeudi chez un honnête négociant en vins de Lille. [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le meurtre de Gabriel Pène.

L'instruction préliminaire sur le meurtre de Gabriel Pène a été terminée avant-hier devant la cour de la paroisse St-Bernard.

On se rappelle que Gabriel Pène, un jeune français arrivé tout dernièrement à la Nouvelle-Orléans, ayant eu une querelle avec un certain Michel Abadie, a été tué par celui-ci d'un coup de couteau. L'assassin avait réussi à s'enfuir, mais deux jours après que le crime eut été commis, il a été arrêté dans la sucrerie derrière l'habitation Marero.

Le 25 juin, le coroner, M. W. Green, a fait une enquête et après avoir reçu les dépositions, a soumis le cas à un jury qui a rendu le verdict suivant:

Nous soussignés, ayant été dûment assermentés, afin de nous enquérir, au nom de l'Etat de la Louisiane, de la cause de la mort de Gabriel Pène, le 25 juin 1876, vers six heures de l'après-midi, dans le premier ward de la paroisse St-Bernard, déclarons que la mort de Gabriel Pène est due à une blessure au côté gauche, entre la septième et la huitième côte, la dite blessure ayant été faite avec un couteau et le coup porté par un certain Michel Abadie, natif de France.

Signés: J. Carrazé, Pierre Courtade, Jean Carrau, L. H. Guerchoux, [illegible].

Voici le certificat des médecins:

Les soussignés déclarent avoir examiné le corps d'un certain Gabriel Pène, que l'on a dit avoir été blessé, et avoir trouvé une blessure d'un pouce de longueur, entre la septième et la huitième côte, à la jonction du fémur avec le sternum. Cette blessure peut avoir été faite avec un couteau ou avec quelque autre instrument tranchant, et elle a été probablement la cause de la mort, mais comme le coroner a positivement refusé de nous laisser faire l'autopsie, nous ne pouvons pas donner une opinion positive sur la nature de la blessure.

P. GUIOT, M. D.
JAS. W. RENSHAW, M. D.

Deux affidavits ont été faits devant le juge de paix J. C. Cager, du 1er ward, le premier par le coroner et le second par Germain Miangelle, accusant Michel Abadie du meurtre de Gabriel Pène.

Comme nous avons donné tous les témoignages, lors de l'enquête du coroner, nous nous bornerons à en faire un résumé aujourd'hui.

Jean Marie Moléjan, ayant été assermenté, dépose comme suit:

Dimanche, le 25 juin, vers six heures, Michel Abadie a demandé à Gabriel Pène où était son couteau. Celui-ci a répondu que cela ne le regardait pas. Michel a déclaré alors qu'il voulait son couteau, et Gabriel l'a saisi au collet et l'a secoué.

Michel s'est dégagé, en disant qu'il ne se battrait pas à coups de poings avec Gabriel, mais autrement, et s'est éloigné. Quelques minutes après, quelques paroles ayant été échangées entre les deux hommes, Gabriel a saisi de nouveau Michel au collet. C'est alors, que celui-ci a enfoncé son couteau dans la poitrine du défunt.

Germain Miangelle et Paul Médiamolle font la même déclaration.

Louis Bernard Castaing ayant été appelé comme témoin, déclare qu'il ne sait rien des préliminaires de la querelle. Il a vu un groupe aux abattoirs devant l'étal No 20, et a demandé la cause de ce rassemblement.

On lui a répondu qu'un homme venait d'être tué et on lui a indiqué le meurtrier qui s'enfuyait. Le témoin s'est mis à sa poursuite et l'a vu gagner la cyprière, à deux milles de l'endroit où le crime avait été commis.

Dix autres citoyens ont poursuivi également l'assassin, mais pas un officier de police n'était présent. Michel avait son couteau à la main, et pour sauter les barrières il tenait son arme entre les dents.

Plusieurs coups de pistolet ont été tirés par les citoyens, mais sans résultat.

L'accusé a été renvoyé en prison, sans privilège de cautionnement et comparaîtra devant le juge Don Pardee à la prochaine session de la Cour de District qui comprend la paroisse St Bernard.

Mr. P. Carroll, l'avocat de District, s'est adjoint Mr. Louis Gastinel pour la poursuite.

La défense est confiée à Mr. P. Marrero.

Ce procès intéresse tous les bouchers et tous ceux qui sont employés aux abattoirs.

Gabriel Pène, la victime, était un brave et honnête garçon, généralement aimé à cause de ses manières affables; tandis que Michel Abadie, l'assassin, est ce que l'on appelle un sournois, et sa réputation est détestable. On dit qu'il a déjà tué un homme il y a trois ou quatre ans.

L'autopsie de Gabriel Pène.

Nous donnons dans notre compte rendu de l'examen préliminaire de Michel Abadie, accusé du meurtre de Gabriel Pène, le rapport des deux médecins qui ont vu le corps, les docteurs Guiot et Renshaw.

Dans ce rapport il est dit que Gabriel Pène a reçu une blessure faite avec un couteau ou avec un instrument tranchant, entre la septième et la huitième côte, qui a *probablement* causé sa mort, mais qu'il n'y a aucune certitude à cet égard, parce que le coroner Mathew Green a refusé de laisser faire l'autopsie.

Ce Green, paraît-il, est un homme de couleur, qui ne sait ni lire ni écrire, et qui remplit néanmoins les fonctions importantes de coroner. Cela ne se voit que quelquefois en Louisiane, sous le régime radical.

Lorsque les docteurs Guiot et Renshaw ont parlé d'autopsie au sieur Green, celui-ci n'a pas compris, et ne voulant pas montrer son ignorance, a déclaré que la chose était inutile. Malgré les instances des médecins il n'a pas voulu changer d'avis.

On nous dit, que, faute d'autopsie, les avocats de la défense essaieront d'établir, en se basant sur des technicalités, que Gabriel Pène n'a pas été tué par le coup de couteau que lui a porté Michel Abadie.

Il est donc important de ne laisser subsister aucun doute à cet égard, afin que la justice puisse frapper le coupable, sans être entravée.

On nous assure que le docteur Guiot aurait dit qu'il n'était pas trop tard encore pour faire l'autopsie, car il suffit de constater que le couteau a pénétré assez profondément dans la poitrine.

Le corps de Gabriel Pène a été déposé au cimetière St-Joseph, rue Washington, dans la tombe No 47.

Un accident aux Abattoirs.

Hier matin, vers trois heures, P. A. Robeau, un gardien particulier des abattoirs, voulant allumer le gaz est monté sur un échafaudage d'où il est tombé, à une hauteur de dix huit pieds. Lorsqu'on l'a relevé, on a trouvé qu'il avait le bras droit fracturé et deux côtes enfoncées.

Le docteur Guiot lui a donné les premiers soins et a déclaré que ses blessures étaient douloureuses sans être dangereuses.

Régates.

Il y aura, lundi et mardi, des régates à Milneburg sous les auspices du club Southern.

Presque tous les clubs de canotage de la ville y participeront.

Nous n'avons pas encore vu le programme.

Chien hydrophobe.

Un chien hydrophobe, qui avait mordu deux personnes, a été tué à l'angle des rues Thalie et Camp.

Club auxiliaire du dixième ward.

Un grand nombre de démocrates du dixième ward se sont réunis mardi soir, au coin des rues Ste-Marie et Camp, et ont formé un club auxiliaire avec les officiers suivants:

Président, Wash. G. Boylan.
1er Vice-Président, W. W. Wilson.
2d Vice-Président, Chas. H. Chase.
Secrétaire, Frank Phister.
Trésorier, John C. Golding.
Sergent d'armes, Lawrence Sweeny.
Grand Marshal, J. M. Shearer.

Tilden Guards du deuxième ward.

Dans le deuxième ward un club s'est organisé avant hier soir, sous le nom de "Tilden Guards", avec les officiers suivants:

Président, James Powers.
Premier vice président, John W. Adams.
Second vice-président, Anthon Winters.
Secrétaire, L. L. Kerr.
Trésorier, J. A. Strasser.
Marshal, John Mc Leay.
Sergent d'armes, Florence Halsey.

TEMPÉRATURE.—12 juillet 1876.

Thermomètre de C. Dumaski, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	80	27
Midi	88	31
3 P. M.	91	33
6 P. M.	84	29

$100,000, gros lot.
$100,000, gros lot.
$100,000, gros lot.
$100,000, gros lot, troisième tirage d'or. [illegible]

Pas de renvoi
Pas de renvoi
Pas de renvoi

—D'après le cheik-ul-islam, [illegible]

TURQUIE.—Le bey de Tunis s'est embarqué le 18 juin pour Constantinople, où il va rendre hommage au Sultan.

Une lettre d'Andrinople porte que le gouvernement turc aurait opéré le désarmement et la dissolution des bandes de bachi-bozoucks et de Circassiens dont les atrocités en Bulgarie ont été signalées. Il faut s'en féliciter, si l'on ajoute foi aux détails que nous donne le *Daily News* sur les faits et gestes de ces bandes, et que nous reproduisons sans en garantir l'exactitude:

"Composés de la lie de la population turque et circassienne, à laquelle se joignent des bohémiens et des repris de justice, sans chefs responsables, les bachi-bozoucks ont été lâchés en Bulgarie pour écraser l'insurrection à leur façon. Le résultat est le pillage, l'incendie et le massacre, le plus épouvantable de vieillards, de femmes et d'enfants. C'est ainsi que la plus fertile et la plus productive province de l'empire ottoman devient un véritable désert.

"On évaluait le revenu prélevé par le gouvernement sur cette province à 500,000 liv. st. Cette année et l'année prochaine, elle pourra à peine donner le quart de cette somme. On ne peut apprécier le nombre des victimes. Les Turcs disent 18,000, les Bulgares 30,000. Plus de 100 villages sont détruits. Je laisse de côté les quarante ou cinquante jeunes filles bulgares brûlées vives dans une étable et le massacre de plus de cent enfants dans une école.

"Un Polonais qui a parcouru la Bulgarie [illegible] les troupes irrégulières ottomanes. Les bachi-bozoucks qui l'accompagnaient [illegible] tout Bulgare qu'ils rencontraient sur leur chemin. Les enfants turcs eux-mêmes se vantaient du nombre d'infidèles qu'ils avaient tués."

—La *National Zeitung* de Berlin, parlant des relations de l'Allemagne avec l'Angleterre et la Russie, s'exprime de la manière suivante:

"Depuis que l'Allemagne est unie, l'Europe ne craint plus d'être étouffée par la Russie. Nous sommes reconnaissant à l'Angleterre d'avoir prévenu ce danger il y a vingt ans; mais nous n'oublions pas qu'elle n'a fait que réparer ainsi une petite partie du mal qu'elle nous a fait en 1815 et en 1849.

Toutefois, nous la tenons volontiers quitte du reste, car nous n'avons pas besoin qu'elle nous sauve de nouveau. Il est certain que ce n'est pas sa bonne volonté qui nous a aidés à nous relever en 1866 et en 1871. Si nous avons eu un appui sûr dans cette lutte capitale, ç'a été la Russie, non pas la Russie des rêves panslavistes, mais la Russie officielle, personnifiée par son souverain et ses principaux hommes d'Etat. Tant que la Russie sera représentée par eux, nous n'aurons ni le désir ni le motif de chercher les garanties de la paix européenne de l'autre côté de la Manche.

—On a beaucoup remarqué que pendant son séjour à Ems, M. le vicomte de Gontaut Biron avait eu de longs et fréquents entretiens avec l'empereur de Russie.

L'accueil fait par le czar à notre ambassadeur à Berlin a été non seulement des plus flatteurs, mais encore plein d'une aimable cordialité, et, à diverses reprises, le souverain a parlé de l'amitié qu'il portait à notre pays.

Ce sont là des indices favorables et qui, dans les circonstances actuelles, méritent, ce nous semble, d'être pris en considération.

D'OR TIRAGE D'OR

D'OR 29 juillet. D'OR

Un demi-million en lots payable en or.

—On remarque, depuis quelque temps, qu'un certain nombre de journaux bonapartistes des départements ont cessé leur publication.

Au nombre de ces derniers, nous avons à signaler l'*Indépendant du Rhône*, journal de l'Appel au peuple.

—Au moment de quitter Paris, S. Exc. M. l'ambassadeur du Maroc a fait remettre à M. le ministre des Affaires étrangères 10,000 fr., en le priant de transmettre cette somme à M. le préfet de la Seine pour être répartie entre les établissements de charité de la capitale.

—Bordeaux, 25 juin. Hier, à dix heures du soir, un épouvantable incendie se déclarait dans un établissement où se trouvait un dépôt de chiffons. En quelques minutes, l'incendie avait pris des proportions considérables, et [illegible] devenaient la proie des flammes, qui projetaient leur clarté jusqu'à 6 kilomètres. Trois pompiers ont été grièvement blessés; deux chevaux, refusant de sortir, malgré les efforts tentés, ont été brûlés. Les pertes sont déjà considérables, et le feu continue ses ravages.

Les huit maisons déjà détruites étaient situées dans les rues d'Orléans, Dumarest, Saint Bruno et Lecocq.

AMIENS, 25 JUIN.—Un affreux accident vient d'arriver. A deux heures, M. Julien, professeur de gymnastique, commençait en public des expériences de sauvetage avec un appareil dont il est l'inventeur. Cet appareil consiste en une nacelle glissant sur un fil métallique.

Quatre personnes ont tenté successivement l'expérience et tout a parfaitement réussi. La foule applaudissait. Mais voici que, pour clore la série de ses expériences, l'inventeur descend lui-même d'un troisième étage par la nacelle.

La corde, fixée à une barre de fer, à la fenêtre du troisième étage, se trouvant trop lâche, M. Julien demande des personnes de bonne volonté pour la tendre davantage. Six personnes se précipitent sur la corde et la tirent [illegible]. M. Julien commence à descendre; arrivé à la hauteur du deuxième étage, il prie de serrer davantage. Les six personnes redoublent d'efforts.

"Encore," crie M. Julien.

Les six volontaires redoublent, mais cette fois la barre fixée à la fenêtre cède, et M. Julien tombe sur le pavé. Relevé aussitôt, on constate une fracture du coude, diverses contusions sur le corps, et une blessure tellement grave à la tête, qu'elle inspire de grandes inquiétudes.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER: 74 VICTIMES, 17 MORTS.—Une dépêche de Madrid nous annonce qu'un terrible accident de chemin de fer a eu lieu samedi, sur la ligne de Saragosse à Barcelone. Le train-poste a déraillé entre les stations de Tarrega et Cervera. Il y a dix-sept morts et cinquante-sept blessés.

VOL A NOTRE-DAME DEL PILAR.—Dans la nuit du 16 au 17, des voleurs se sont introduits dans l'église de Notre Dame-del-Pilar, à Saragosse, et ont volé divers bijoux, entre autres deux magnifiques guirlandes et la croix ornée de diamants du tabernacle du maître-autel, une émeraude de la couronne de la Vierge et plusieurs diamants de celle de l'Enfant-Jésus.

Ce vol a causé une immense impression à Saragosse.

—La *Gazette de Trèves* annonce que le curé Jose de Brockschmidt a été condamné par contumace à trois mois de prison pour avoir appris à son chien un tour offensant pour le prince de Bismarck et le ministre des cultes.

Guerre à la maladie. [illegible]

Tapis, Nattes, Rideaux, &c. EN GROS ET EN DETAIL. AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. [illegible] A. BROUSSEAU & [illegible]

Avis. Nouvelle Orléans, [illegible] Au Comité Démocratique de [illegible] [illegible]

AVIS. [illegible] PIERRE [illegible]

Avis. [illegible] C. CAVAROC & [illegible]

Vin, Cognac, Liqueurs. En débarquement du navire Ste Geneviève de Bordeaux, et à vendre par VERGNOLE & VINCENS. [illegible]

En débarquement du navire Ste Geneviève, de Bordeaux. [illegible]

VINS. [illegible]

En débarquement de la barque française "Ste-Geneviève," de Bordeaux. [illegible]

Département des Finances. [illegible]

En débarquement du navire Ste-Geneviève, de Bordeaux. [illegible]

En débarquement du navire CARMELA de MARSEILLE. [illegible]

En débarquement du navire Carmela de Marseille. [illegible]

Avertissement! [illegible]

BOIS DE CHARPENTE. [illegible]

A vendre, UN RICE THRASHER. [illegible] LANAUX. [illegible]

Changement de domicile. [illegible]

RENOUVELEZ VOTRE GARDE-ROBE chez B. T. WALSHE. [illegible]

A bas Prix. [illegible]

B. T. WALSHE. [illegible]

MARKS, BROS & CO. [illegible]

H. A. PEYROUX, NOTAIRE PUBLIC. [illegible]

Tabac à fumer et à priser. [illegible]

KLEIN & Co., [illegible]

Avis spécial. [illegible]

HOME INSURANCE COMPANY. Compagnie établie en 1852, RÉORGANISÉE, Sous une nouvelle charte, en 1876. Capital [illegible] $600,000. [illegible]

A. M. HILL, [illegible] Plumes "Extra," en Or, de HILL. [illegible] Je refais les Pointes de Plumes d'Or à raison de 75 [illegible]

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français. [illegible]

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. [illegible] Manufacture de Tabacs à fumer, priser et chiquer à la vapeur. [illegible] CENTENNIAL & [illegible] Grand assortiment de pipes [illegible]

J. MANDIN & CIE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 67 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT. [illegible]

FINE COGNAC, WINES, OLIVE OIL. SEIGNOURET FRÈRES, F.S, TRADE MARK, BORDEAUX. [illegible]

A. W. MOFFETT, Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons. [illegible]

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES. [illegible]

H. CLOSTERMANN & BAYLE, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES. [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c. Sources de Bladon, Ala. [illegible] RESTAURANT MIGUEL. [illegible] HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI. [illegible] SHADY GROVE HOTEL. [illegible] AUGUSTE'S Commercial Restaurant. [illegible] Avis. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] CHAS. E. KELLS, VINS. [illegible] LAURENT LACASSAGNE, Marchand Commissionnaire et [illegible] A louer. [illegible] A louer. [illegible] A. O. THOMA[illegible].